

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2021**

Présents : Jérôme VIODRIN, Emilie PEYRARD, Philippe BUCHET, Luc MONTARLOT, Sébastien CHRISTOPHE, Paul MEUNIER, Noémie SARNIN, Marjorie GIVRE, Nicole CHAVANON, Sophie REBERGE, Marcel Edmond PAYEN, Jérôme BOYER, Pierre-Yves LARUE

Excusés : Géraldine PERRIN (donne pouvoir à Jérôme VIODRIN), Alain JOLIVET

Secrétaire de séance : Emilie PEYRARD

Le conseil municipal approuve le CR du 28 septembre.

### ➤ **Intervention des Conseillers Départementaux**

Clothilde ROBIN et Jérémie LACROIX sont venu présentés au Conseil Municipal les différentes missions du Département et leur rôle dans cet organisme.

M. le Maire demande au Conseil le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant la durée d'amortissement des subventions.

Le Conseil Municipal accepte.

### ➤ **Subvention CCAS**

Emilie PEYRARD, Adjointe au Maire présente la proposition de subventions faite par la commission sociales qui s'est réunie fin septembre :

ADAPEI	200,00 €
ADMR	200,00 €
Cantine Garderie	0,00 €
Sou des écoles	1 000,00 €
Secours Catholique	100,00 €
ST Vincent de Paul	100,00 €
Secours Populaire	200,00 €
Comité d'aide aux aînés de la Planète	1 500,00 €
Espoir Santé Harmonie	200,00 €
<b>Total</b>	<b>3 500 €</b>

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte le versement de ces subventions pour l'année 2021.*

➤ **Vente bâtiment ancienne maison des associations – Déclassement**

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2021, une délibération a été prise pour la désaffectation de l'ancienne maison des associations situé 137 route de la Gonne à Mars.  
Pour rappel, ce bâtiment est inoccupé depuis le mois de novembre 2020 suite à la restructuration du bâtiment Mairie-Ecole-Bibliothèque.

Ce bien, propriété de la commune de Mars, étant initialement affecté à un service public, il appartient au domaine public communal.

Dès lors, pour permettre à la commune de disposer de ce bien, en vue d'une cession ultérieure, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur son déclassement du domaine public pour être intégré au domaine privé communal.

***Après avoir délibéré et voté, le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et 2 abstentions, accepte le déclassement du bien cités ci-dessus.***

➤ **Achat tracteur – DM2**

Monsieur le Maire explique que l'achat du tracteur devient urgent. Notre choix se portait au départ sur un tracteur d'occasion. Un devis avait été demandé et le montant était de 40 000€ TTC pour un tracteur d'une dizaine d'année. La différence avec le prix d'un tracteur est de 10 000€.

3 devis ont été demandés :

- CMAC : 51 000€ HT (le tracteur ne correspond pas aux critères demandés 75chv)
- CHOSSALAND : 55 400€ HT (100 chv)
- PMA Perreux Motoculture : 51 000€ HT (110 chv)

Le choix du tracteur de PMA Perreux Motoculture de la marque Kubota a fait l'unanimité.

Afin de procéder à l'achat de ce tracteur, il faut que nous établissions une décision modificative, et contractions un emprunt.

Nous allons profiter de cette DM pour faire une régularisation d'écriture demandé par la trésorerie concernant le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 21571 Matériel roulant		55 000€
R 1641 Emprunt en euros		55 000€
D 739223 FPIC		42€
D6184 Versements à des organ.form	42€	

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte la DM2 du BP commune ci-dessus.***

➤ **Achat tracteur - Emprunt**

Luc Montarlot, Adjoint, présente les propositions demandées à la Caisse d'Epargne et au Crédit Agricole sur un montant de 55 000€ :

- Caisse d'Epargne : Durée 7 ans avec un taux de 0.40%
- Crédit Agricole : Durée 7 ans avec un taux de 0.60%

***Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de contracter l'emprunt auprès de la Caisse d'Epargne.***

## ➤ QUESTIONS DIVERSES

Illuminations : Les illuminations ont été installés sur les candélabres et le reste des décorations de Noël seront installés cette fin de semaine.

Rigoles : Nous avons reçu les grilles et il va falloir s'organiser pour les installer rapidement au Raidillon de Cartelier.

Bulletin Municipal : Marjorie Givre et Luc Montarlot présente le projet du bulletin municipal.